

Recyclage Préparation à l'habilitation électrique B0 - H0 - HOV - opérations d'ordre non électrique pour les exécutants ou chargés de chantier

(Ref : MOD_2023013)

ORGANISATION

Durée du module :

7 heures sur 1 jour

Nombre de stagiaires :

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

Intervenant :

Formateur en prévention des risques - spécialiste en risque électrique

Lieu :

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif :

235,00 € / personne

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



STATISTIQUES 2023

Nombre de sessions : 16
Nombre de stagiaires formés : 58
Taux de réussite : 100%
* stats Hab. Elec. globales

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Public visé :

Cette formation est ouverte à toute personne exécutant des travaux d'ordre **non électrique** à proximité d'installations électriques ou exerçant son métier dans des zones présentant des risques électriques et devant renouveler les niveaux B0-H0-HOV.

Prérequis :

Etre titulaire d'un titre d'habilitation B0-H0-HOV (en fournir une copie avant la formation - se présenter à la formation munie de son titre d'habilitation en cours de validité)

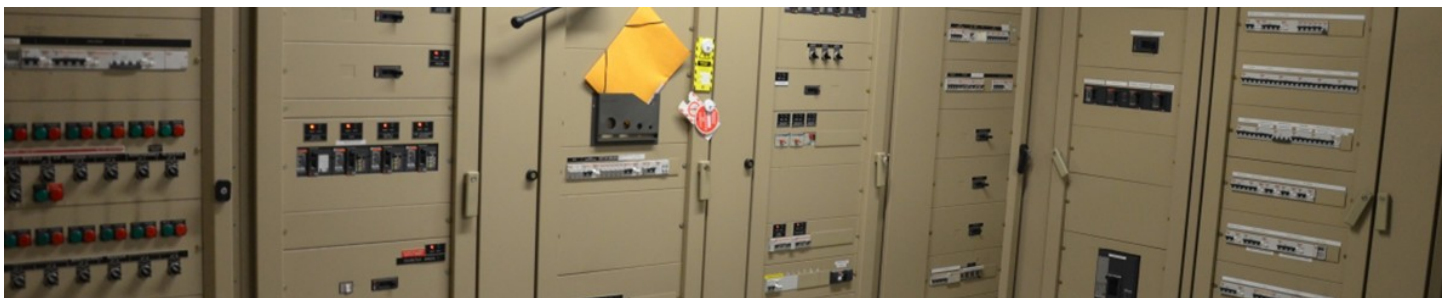
Objectifs :

Cette formation permet au stagiaire :

- De réactualiser ses connaissances et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée
- D'intégrer les principales modifications de la norme NF C 18-510

L'employeur pourra réactualiser et renouveler le titre d'habilitation électrique.

Réglementation : Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail - Norme NF C 18-510



(Ref : MOD_2023013)

Recyclage Préparation à l'habilitation électrique B0 - H0 - H0V - opérations d'ordre non électrique pour les exécutants ou chargés de chantier

PROGRAMME

- Retour d'expérience
- Les nouvelles dispositions réglementaires le cas échéant / maintien et actualisation des connaissances
- L'évaluation des risques
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitations
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique, en cas d'incendie électrique
- L'exécutant non électricien B0H0V : rôle et opérations
- Travaux pratiques sur des installations pédagogiques

NB : chaque stagiaire est muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité au minimum) pour effectuer les travaux pratiques de la formation



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôle, de travail en groupe, etc... permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique :

Local électrique, armoire électrique, équipements de protection, outillage, etc ...

Modalités d'évaluation :

Une évaluation des connaissances est réalisée à la fin de chaque module et une évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles, permettant de délivrer un avis d'habilitation qui sera remis à l'employeur. Le titre d'habilitation électrique sera délivré par l'employeur.

Périodicité :

Recyclage recommandé tous les 3 ans selon NF C 18-510

Documentation stagiaire :

Aucune documentation